



GUIDE DE COMPÉTITION

2^{EME} MANCHE
COUPE AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
MONTMELIAN
15 & 16 MARS 2025

BMX: extrema ludis cursoriam
multum passionis ac paulum insaniae

LE 15 ET 16 MARS

BMX

2nd ROUND

COUPE AURA 2025



ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION
BUVETTE
STAND

MONTMELIAN

RUE ANTOINE BESSON



Compétition

Engagements	3
Réglementation	4
Accueil des pilotes	5
Les catégories	6
Ordre de passage	7
Récompenses	8

Infos pratiques

Acces/ plan	9
Infos grand publics	10
Espaces Tentes	11
Espaces Caravaning	12
Contacts	13
Partenaire	14

SOMMAIRE



PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au

5 Mars 2025 à 20h00

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Les épreuves de la **COUPE AUVERGNE RHONE ALPES** sont ouvertes aux pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes et aux pilotes des autres comités.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

20 " : 13 € par pilote

24" (Cruiser) : 13 € par pilote



ENGAGEMENTS





REGLEMENTATION



La participation à la Coupe Auvergne–Rhône–Alpes se déroulera en 2 manches sur deux week-end et opposera les pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes.

La Coupe Auvergne–Rhône–Alpes permettra aux pilotes de se qualifier aux Challenge France Sud-Est.

Les 2 manches sont obligatoires.

Pour les pilotes blessés, des dérogations exceptionnelles pourront être accordées à condition de présenter un certificat médical avant la fin de la dernière manche, Passé cette épreuve, aucune demande de dérogations ne sera prise en compte.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La coupe Auvergne-Rhône-Alpes BMX est régie par le règlement FFC BMX

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue de la dernière épreuve
Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

Remise des récompenses sera effectué au championnat régional



ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

Récupérer les pastilles pour les pilotes

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le vendredi à partir de 17h00

Le samedi à partir de 08h00

Le dimanche à partir de 08h00





LES CATÉGORIES



20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 ans	U7	X	X
7 ans / 8 ans	U9	X	X
9 ans / 10 ans	U11	X	X
11 ans / 12 ans	U13	X	X
13 ans / 14 ans	U15	X	X
15 ans / 16 ans	U17	X	X
17 ans / 18 ans	U19	X	
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
19 ans / 29 ans	Homme 19/29	X	
30 ans et plus	Homme 30 et +	X	
24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
13 ans / 16 ans	Cruiser U15 / U17	X	X
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
17 ans / 29 ans	Homme 17/29	X	
30 ans / 39 ans	Homme 30/39	X	
40 ans et plus	Homme 40 et +	X	



PROGRAMME SPORTIF

Définition des Blocs :

- Bloc 1 : Toutes les catégories Cruisers
- Bloc 2 : U7 (Pré-licencié) F/G
- Bloc 3 : U9 (Poussin) F/G
- Bloc 4 : U11 (Pupille) F/G
- Bloc 5 : U13 (Benjamin) F/G
- Bloc 6 : U15 (Minime) F/G
- Bloc 7 : U17 (Cadet) F/G

Bloc 8 :

- Femme 17 et +
- Homme U19 (Junior) et +

Timing - Essais + compétitions

Le Samedi

- 09h00 Début des essais
 - Essais par bloc 1, 2, 3 et 4 (Ordre défini par Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Le Dimanche

- 08h30 Début des essais
 - Essais par bloc 5,6,7 et 8 (Ordre défini par Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème} place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 3 premiers clubs seront récompensés.

Les récompenses seront remises au Championnat Régional.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Fléchage à partir de :

- la sortie 22 « MONTMELIAN » de l'autoroute A43. Prendre la direction de MONTMELIAN, 1^{ère} sortie sur D204 vers Montmélian centre, puis direction Cimetière.
- la sortie 21 « CHIGNIN » de la voie rapide en venant de Chambéry, puis RN6 direction Albertville, puis Montmélian centre et direction Cimetière.

EN TRAIN :

Gare de MONTMELIAN : 1.7 km de la piste de BMX

LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste de BMX de la Ville de Montmélian

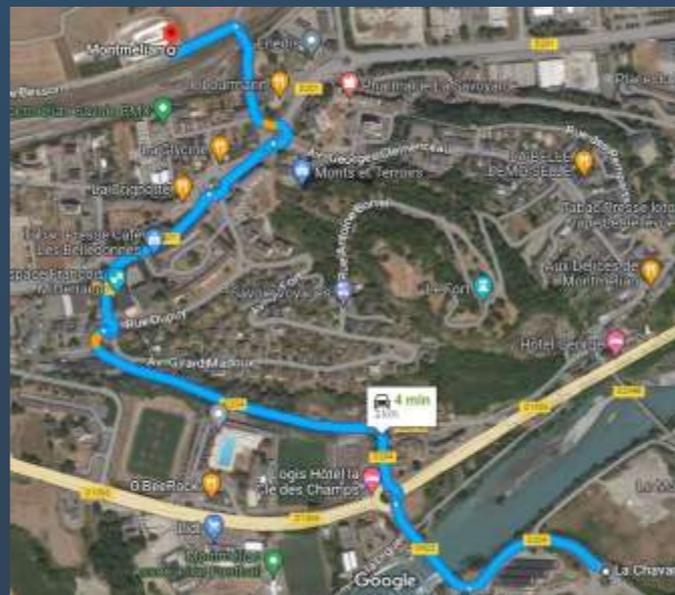
Rue Antoine BESSON

73800 MONTMELIAN

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

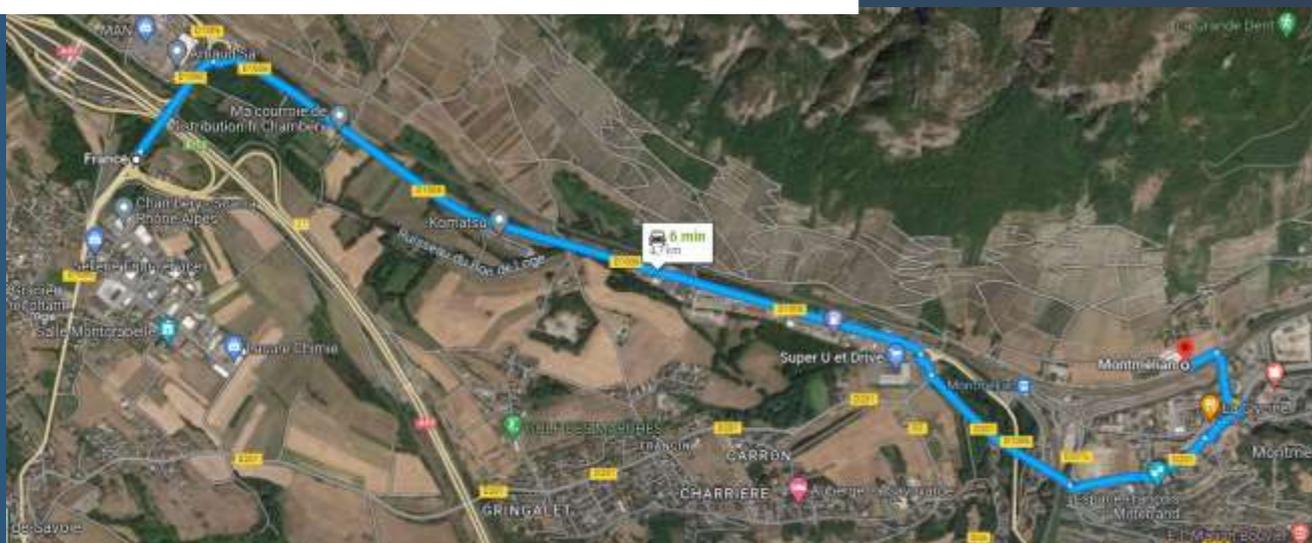
- ▶ **CHAMBERY** : 16 km

PLAN D'ACCÈS DEPUIS SORTIE 22 MONTMELIAN



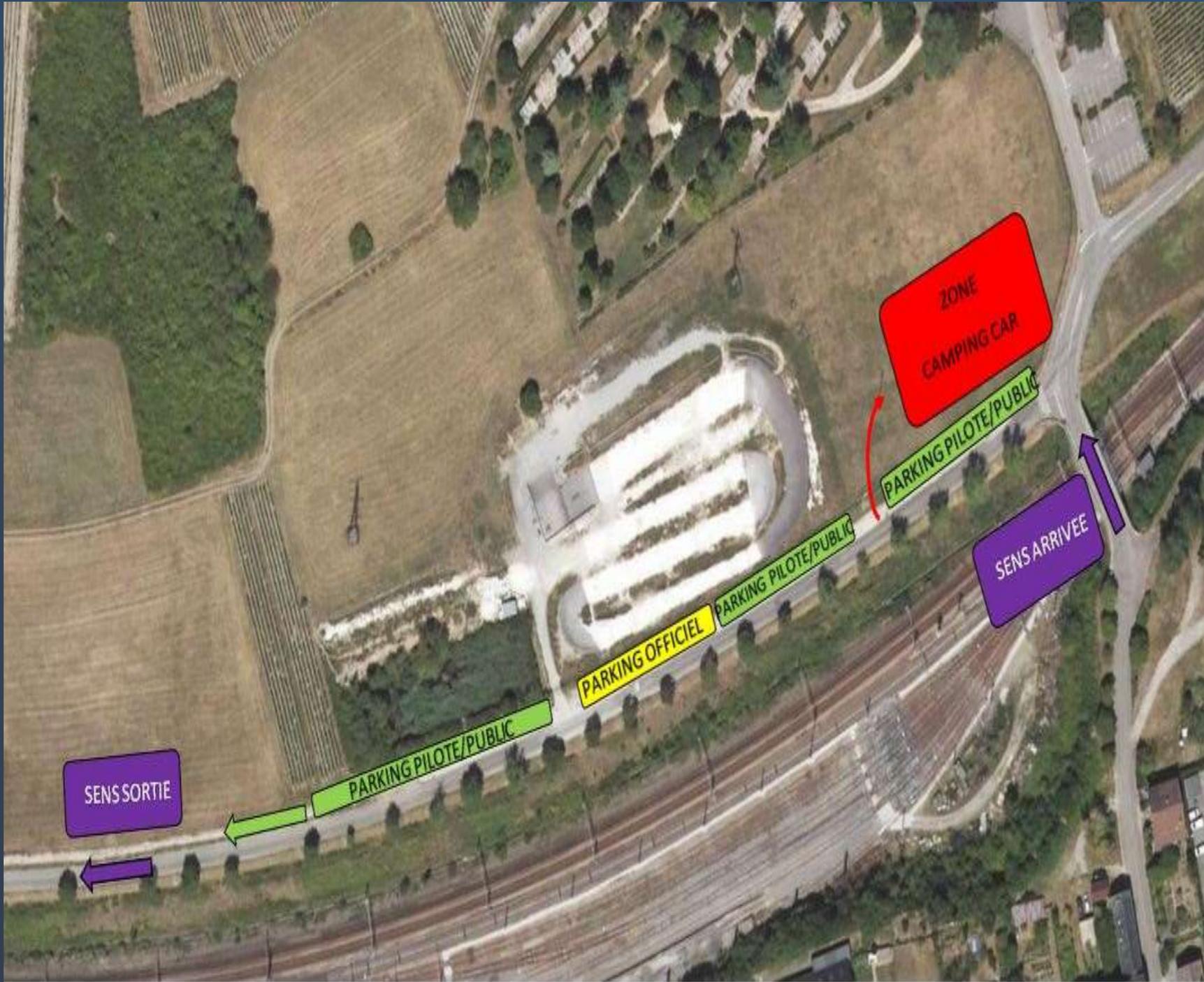
PLAN D'ACCÈS DEPUIS SORTIE 21 CHIGNIN

**ATTENTION AUTOROUTES TRES FREQUENTEES
CE WEEKEND !!! PRENEZ VOS PRECAUTIONS**



ACCES / PLAN





INFOS GRAND PUBLICS



ESPACES TENTES

Un espace Clubs / Comités / Particuliers pour les tentes pilotes sera mis en place à proximité de la piste.

La réservation n'est pas nécessaire

Précision :

Aucun Barnum ne sera autorisé autour de la piste

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 18h00 – 20h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 – 10h00
- ▶ **Dimanche** : 08h00 – 08h30



ESPACE TENTES



PARKINGS

EMPLACEMENTS

- ▶ Parking public
- ▶ Parking camping-cars



CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes. Mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Aucun vélo ne sera accepté dans la zone restauration. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

ESPACE COACHES

Une zone est prévue spécialement pour les entraîneurs de clubs à proximité dans le premier virage.



ESPACE CARAVANING



 VENTURINI HELENE - SECRETAIRE

 +33 6 11 18 42 67

 secretaire@montmelian-savoie-bmx.com

 <https://montmelian-savoie-bmx.com>

 SERRET PIERRE JEAN - PRESIDENT

 +33 6 43 23 88 97

 secretaire@montmelian-savoie-bmx.com

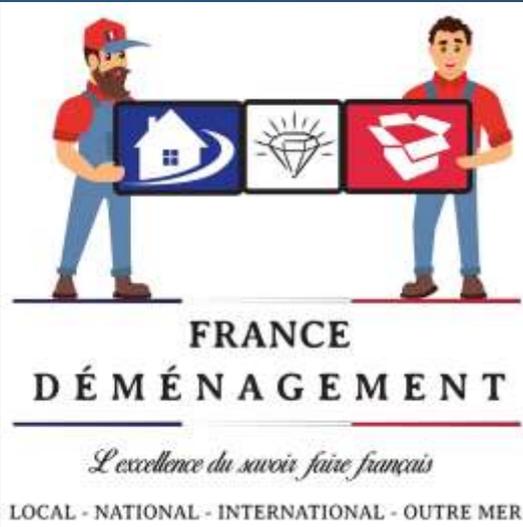


CONTACTS





PARTENAIRES





Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme

Xavier RONGERE

Commission Régionale BMX Race

9 rue Edouard Herriot
38300 BOURGOIN JALLIEU

✉ commission.aura.bmx@orange.fr

